

ELEVA UCITS FUND

Société d'Investissement à Capital Variable

(le "Fonds")

Siège social: 4, rue Peterelchen, L-2370 Howald, Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 194 036

Avis aux actionnaires du Fonds (les « Actionnaires »)

Luxembourg, le 20 avril 2026

Chers Actionnaires,

Les membres du conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil d'Administration** ») souhaitent vous informer par la présente des modifications suivantes apportées au prospectus du Fonds (le « **Prospectus** »).

1) Réorganisation du Prospectus

Le conseil d'administration a décidé de procéder à plusieurs modifications organisationnelles, dans le but de rationaliser les sections du Prospectus consacrées aux informations spécifiques aux compartiments, en transférant certaines informations de ces dernières vers la partie générale du Prospectus.

2) Extension du mécanisme de « swing pricing »

Compte tenu des exigences en matière d'outils de gestion de la liquidité découlant de la loi du 3 mars 2026 transposant la directive (UE) 2024/927, le Conseil d'Administration a décidé d'étendre l'application du mécanisme de swing pricing à tous les compartiments du Fonds. Auparavant, ce mécanisme était limité à certains compartiments.

Les compartiments pour lesquels le swing pricing a été mis en place sont les suivants :

- ELEVA EUROPEAN SELECTION FUND;
- ELEVA SRI EUROPEAN SELECTION FUND;
- ELEVA EUROLAND SELECTION FUND;
- ELEVA SRI EUROLAND SELECTION FUND;
- ELEVA LEADERS SMALL & MID-CAP EUROPE FUND;
- ELEVA SUSTAINABLE THEMATIC FUND;
- ELEVA ABSOLUTE RETURN EUROPE FUND;
- ELEVA ABSOLUTE RETURN DYNAMIC FUND.

Ces modifications sont intégrées dans une version du Prospectus datée d'avril 2026 et prennent effet immédiatement.

3) Modifications concernant le fonds ELEVA GLOBAL MULTI OPPORTUNITIES FUND

Le Conseil d'Administration a décidé :

- d'augmenter le niveau maximal d'exposition à la Chine de 20 % à 30 %;

ELEVA UCITS FUND

Société d'Investissement à Capital Variable

(le "Fonds")

Siège social: 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 194 036

- d'autoriser le compartiment à recourir à des contrats à terme et à des swaps de rendement total (pour lesquels la proportion prévue variera entre 0 % et 50 % et la proportion maximale sera limitée à 80 %) ;
- de modifier la méthode de calcul de l'exposition globale, en passant de l'approche par engagement à l'approche par VaR absolue à compter du 1^{er} juillet 2026.

Le changement de méthode de calcul de l'exposition globale vise à refléter le risque global du compartiment de manière plus adéquate qu'avec la méthode de l'engagement, notamment en tenant compte des risques non directionnels (en particulier les risques de volatilité et de convexité) inhérents à l'utilisation par le compartiment de combinaisons d'options avec compensation de l'exposition delta.

Ces modifications seront reflétées dans une version du Prospectus datée de mai 2026.

Les modifications correspondantes seront intégrées dans deux versions successives du Prospectus, datées respectivement d'avril 2026 et de mai 2026, ainsi que dans les documents d'informations clés. Les Prospectus mis à jour seront disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion du Fonds.

Enfin, à compter du 29 avril 2026, les Actionnaires concernés par les modifications visées au point 3. qui n'approuvent pas ces modifications auront la possibilité de demander le rachat de leurs actions sans frais jusqu'au 29 mai 2026, en soumettant une demande de rachat conformément à la procédure décrite dans le Prospectus.

Le Conseil d'administration